



## BULLETIN D'ENGAGEMENT

# NAP et NEV

## 21<sup>e</sup> LES PALMES DU LAC

# Epreuve du 3 décembre 2023

**NOM du CLUB :**

**Nom du responsable d'équipe :**

**@mail :**

Réservé CNV / Dossard	Nom	Prénom	Sexe H/F	NAP /NEV	Année de naissance	N° Licence

\_\_\_ engagements x 10 euros = \_\_\_\_\_ Euros

Chèque à établir à l'ordre de CNV Plongée

Le bulletin d'engagement est à retourner avant le 26 novembre 2023 à :

[palmesdulac@cnv-plongee.fr](mailto:palmesdulac@cnv-plongee.fr) avec copie [phberton@wanadoo.fr](mailto:phberton@wanadoo.fr)

Un accusé réception vous sera envoyé dès la prise en compte de l'inscription

**RAPPEL :** Le CNV Plongée est responsable de l'organisation et du bon déroulement des Palmes du Lac. Cependant, nous attirons l'attention des présidents de club, des capitaines d'équipe et des parents (pour les concurrents mineurs) sur le fait que les conditions climatiques, le jour de l'épreuve, peuvent être rigoureuses. Il leur importe donc d'inscrire des nageurs motivés et aptes à parcourir la totalité du parcours.